Chronique Roubaisienne

BUREAUX : 28, Rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.28 — TELEPHONE

Grave accident de tramway

Il était huit heures environ. Des enfants s'amusaient dans la rue de la Gare ; les uns étaient munis de patins à roulettes, les autres les regardaient, ayant l'air de prendre un très grand plaisir à ce spectacle.

L'un des spectateurs, le jeune Charles Duhamel, âgé de dix ans, demeurant rue de Crouy, eut la mauvaise idée de traverser la chaussée juste au moment où le car A 209 venant de Wattrelos remontait vers la gare. Le wattman apercevant l'enfant, fit tous ses efforts pour retenir sa voiture, serrant aussitôt les freins, mais il ne put éviter le tamponnement.

Charles Duhamel renversé et pris sous la roue du tramway, eut la jambe droite absolument broyée. Le docteur Delattre, témoin de l'accident, accourut aussitôt et, aidé de son fils, et d'un garçon de café du Moderne, appelé Jean, transportèrent le blessé dans un corridor attenant à la maison Jubé.

Le docteur Delattre pratiqua alors la constriction du membre pour arrêter l'hémorragie qui menaçait d'être foudroyante.

La civière fut demandée et, à ce moment, le docteur Faidherbe qui avait été appelé, vint prêter son concours à son confrère pour placer l'enfant dans la position que nécessitait son état pour le transporter à l'Hôpital.

Le docteur Delattre a jugé nécessaire l'amputation du membre de l'enfant. L'état de celui-ci est très grave.

LA MUNICIPALITE ET LES TRAMWAYS

Nous recevons la lettre suivante que nous reproduisons d'autant plus volontiers qu'elle nous semble réduire à néant les insinuations du journal de tous les mensonges.

Monsieur le directeur,

Vous lisons dans les journaux de Roubaix et de Tourcoing, le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal de Tourcoing de vendredi 22 courant, au cours de laquelle il a été dit que la Compagnie mettait la plus mauvaise volonté à donner satisfaction à la population en retardant le moment de la mise en circulation des voitures nouvelles.

Nous croyons utile, afin de couper court à tous les bruits qui circulent depuis longtemps sur ce sujet, de mettre les choses au point.

Par lettre du 14 octobre 1905, les Ateliers de Construction du Nord de la France nous adressaient des propositions pour la fourniture de 25 motrices et remorques nouvelles, dont nous leur avions exposé le plan après l'avoir communiqué aux Municipalités de Roubaix et de Tourcoing.

Les dates de livraison stipulées étaient les suivantes 12 voitures fin avril 1906, à la condition que la commande soit passée avant le 1er novembre, et 18 voitures en mai et juin 1906.

Le 25 octobre, nous passions la commande ferme aux Ateliers du Nord de la France. Le 30 novembre, nous augmentions de 5 unités le nombre des voitures automotrices. A la suite de cette commande supplémentaire, il fut entendu de commun accord que les Ateliers du Nord de la France nous livreraient :

10 voitures fin avril, 10 fin mai et 10 fin juin 1906.

La Municipalité de Tourcoing désirant avoir des voitures nouvelles pour l'ouverture de l'Exposition, avait accepté, dès le 12 septembre, le type des voitures nouvelles. La Municipalité de Roubaix ne l'accepta que le 27 octobre. Aux termes de nos conventions, les voitures nouvelles doivent, en effet, recevoir l'approbation des deux Municipalités. Nous avons donc, ainsi que vous le voyez, passé la commande avant l'approbation de la ville de Roubaix, afin de ne pas subir de retard.

Le 1er décembre 1905, le Préfet du Nord approuvait le type de nos voitures et signifiait immédiatement son arrêté à la ville de Roubaix, chargée de le notifier à la Compagnie. Or, cette opération ne fut que trois mois après les bureaux de la ville de Roubaix, et ce n'est que le 7 mars 1906, qu'elle fut remise à notre ingénieur chargé du service de la construction.

Si nous avions attendu, comme c'était notre droit, pour commander les voitures nouvelles, la signification de l'arrêté de M. le Préfet du Nord, ce n'est pas avant l'année 1907 que nous aurions pu mettre en service notre nouveau matériel.

Quant au retard apporté dans la livraison, il est le fait de la situation industrielle dans tous les établissements de construction. Ceux-ci, en fait, n'ont pu tenir leurs engagements :

1. Par suite de la surcharge de commandes dont leur carnet se trouve rempli.

2. Du fait des grèves de l'industrie métallurgique qui ont duré, vous ne l'ignorez pas, plusieurs semaines.

Ces retards sont excessivement préjudiciables à notre Compagnie qui eût trouvé, par la mise en service des nouvelles voitures, un supplément de trafic qui lui échappe. Elle ne peut que le déplorer vivement, et nous, d'après les indications reçues que cette situation prendra fin, en partie, dans la première quinzaine du mois prochain.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

L'administrateur-délégué.

Cette lettre est terrible pour la Municipalité roubaisienne, car on la rend directement responsable. Adversaire de cette municipalité, mais adversaire loyal, nous lui laissons quarante-huit heures pour maudire ses juges : c'est-à-dire pour répondre à la Compagnie.

Ensuite nous commenterons cette lettre.

Terrible accident

Un soldat du 43e revenant en permission chez ses parents a été victime d'un accident de motocyclette.

Hier matin, vers 7 heures, on pouvait voir passer rue Inkermann un jeune soldat du 43e régiment d'infanterie qui muni, sans doute d'une permission de la journée se rendait à motocyclette chez ses parents, 38, rue du Grand-Chemin.

Il traversa la place du Trichon sans encombre prit la rue des Fleurs et s'engagea rue Mimerel, toujours à la même vitesse.

De l'avis de tous les témoins un malheur devenait inévitable car le soldat ne semblait plus maître de sa machine. Ce malheur arriva du reste au tournant de la rue car voulant prendre sa droite pour gagner son domicile, le motocycliste ne put malgré ses efforts prendre le milieu de la rue et vint donner le long de la bordure du trottoir où sa machine s'arrêta net.

L'élan était si fort que le malheureux fit panache et fut précipité sur le mur de la maison habitée par M. Wibaux, avocat, dont il enleva par le choc un morceau assez considérable. On peut juger par là de la gravité des blessures du jeune soldat qui fut relevé aussitôt et transporté évanoui, chez son père M. Dubly, négociant, ancien juge au tribunal de commerce.

Il perdait le sang par les oreilles et par le nez, avait un œil dans un état déplorable et une plaie énorme à la tête.

Des médecins appelés aussitôt examinèrent le blessé dont l'état fut jugé des plus grave. On craint, en effet, une fracture du crâne, et à midi à la suite de la consultation on le considérait comme étant en danger de perdre la vie.

RENVERSE PAR UN CYCLISTE

Samedi, vers 9 heures 15 du soir, le nommé Joseph Dumortier, 27 ans, garçon boulanger, demeurant rue Alfred-de-Musset, 10, passait en vélo à une assez vive allure à l'angle des rues Franklin et Monge et renversa le jeune André Delsalle, 6 ans et demi, demeurant rue Franklin, cour Corneille.

Le jeune enfant dans sa chute s'est fait une blessure au front.

LES EXPLOITS DE MARIE-LOUISE

Les agents Dujardin et Duvinage ont mis en état d'arrestation, samedi vers 9 heures et demi du soir, le fameux Victor Degeyter, (dit Marie-Louise), 22 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 67, qui était entré en état d'ivresse, à l'estaminet Hélène Ster, femme Lemaire, rue Vaucanson, 63, et qui sans motif et sans prononcer une parole brisa un carreau à la fenêtre.

DISTINCTION

La direction des journaux « La Typologie » et la « Publicité de Paris » ont organisé un grand concours international d'annonces pour journaux. Parmi les membres du jury, nous remarquons, outre MM. V. Breton, professeur à l'Ecole municipale Estienne de Paris « arts graphiques », Brad, imprimeur d'art à Méru (Oise), Hemet, directeur du journal « La Publicité », M. Léon Dujardin, ce dernier imprimeur à Tourcoing. Félicitations à nos confrères parisiens qui ont eu la main heureuse dans leur choix, et bons compliments à notre concitoyen pour cette distinction bien méritée.

DEVANT LES JUGES

M. Hermant, juge d'instruction, a renvoyé devant le tribunal correctionnel, pour être jugés à l'audience du 7 juillet, les nommés Henri Leroy, Dejove et Quévy, qui avaient été surpris en compagnie de plusieurs autres individus portant des sacs de laine dérobés au préjudice de M. Motte, rue d'Avelghem, à Roubaix.

UN EXTRADE

L'agent de sûreté Devogle, a arrêté, samedi soir, en son domicile, rue de Lannoy, 128, le nommé Charles Deseras, 37 ans, tailleur, réclamé par le gouvernement Belge.

Cet individu est poursuivi par le parquet de Tournai pour détournements.

BRAISETTES EN FEU

Hier soir, vers sept heures et demie, les pompiers étaient prévenus qu'il fallait se rendre rue de la Vigne où le feu venait d'éclater chez un marchand de charbon de bois. On mobilisa aussitôt le grand train avec les pompiers casernés qui arrivèrent avec rapidité à l'endroit désigné.

Là ils se trouvèrent en face d'une petite montagne de braisettes servant plus ordinairement à alimenter des chaufferettes, montagne dans laquelle, nous a dit le propriétaire, M. Louis Huygne, le feu couvait depuis la nuit de vendredi à samedi.

Couché dans une petite cabane auprès du magasin où se trouvaient les sacs de charbon, il avait cru sentir vers une heure du matin une odeur insolite et s'était rendu aussitôt vers l'endroit d'où elle lui semblait venir.

Il ne tarda pas à acquérir la conviction que des braisettes entrées la veille avaient pris feu subitement.

Il se mit aussitôt en devoir d'éteindre ce commencement d'incendie en jetant quelques seaux d'eau sur l'endroit d'où partait la fumée.

Malheureusement, plus lui et ses employés travaillaient, plus l'incendie se propageait, et après des efforts désespérés, qui durèrent toute la journée, force fut d'appeler le secours des pompiers qui en un clin d'œil eurent raison des braisettes incendiaires.

Une demi-heure après l'arrivée du grand train, tout était arrangé et le quartier reprenait son aspect ordinaire.

Il n'y a aucun dégât à déplorer.

VOLEURS PINCES

Samedi, à 6 heures et demie du soir, le garde Denagelle a surpris au moment où ils sortaient de la gare du Pile, par un passage interdit, portant chacun un sac de charbon, de 50 kilos, les nommés Théophile Lebrecht, 17 ans, trieur, demeurant rue d'Ypres cour Corbeau, et son père, François, âgé de 45 ans, charbonnier. Ce charbon avait été volé par le père et le fils sur un tas appartenant à M. Gertgen.

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière à chiens a capturé dans la journée de samedi, 12 de ces animaux et deux contraventions ont été dressées.

L'AMOUR DE LA FRANCE

Les agents Doutreligne et Devogle ont arrêté hier matin, boulevard de Belfort, un nommé Gustave Drubbele, âgé de 34 ans, zingueur, sans domicile fixe, qui est inculpé d'infraction à un arrêté ministériel d'expulsion.

Il est inutile d'ajouter que Gustave Drubbele est un fraudeur et qu'il sera conduit à Lille aujourd'hui.

Là, il pourra s'expliquer devant le juge d'instruction sur les motifs qui l'ont amené à revenir en France.

CERTIFICAT D'ETUDES

Voici les résultats des examens du certificat d'études pour les écoles des filles du canton Nord qui ont eu lieu à l'école de la rue Saint-Vincent :

Inscrites, 141. — Présentes, 140. — Admissibles, 119. — Admises définitivement, 114.

Prix départementaux. — 1. Devys Berthe, école publique, rue Saint-Vincent, Roubaix ; 2. Wernier Hermine, école publique, rue Saint-Venant. — 3. Lecoutre Germaine, école publique, rue Saint-Vincent.

PALAIS D'ETE

Squares Jussieu et Dutilleul, Lille.

L'établissement de plein air le mieux situé, le seul desservi par sept lignes de tramways. L'endroit le plus agréable de toute la région.

Tous les jours, matinée de 4 à 7 heures du soir. Concert de 8 heures à 11 heures et demie du soir.

Mlles Suzanne Claire, Almeria, de l'Alcazar. MM. Ferrey-Floriani Cambray, Carmant Roozen, du Grand Théâtre de Lyon. Les Alton et Lytton, acrobates. The Resas, jongleurs, et CHEVALIER, l'Emule de Dranem.

Orchestre symphonique. Idéal Cinéma.

Cinéma gratis tous l. Jr. : Galeries Lilloises

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 152, RUE DE PARIS — TOURCOING

A l'Exposition

La journée de dimanche a été un nouveau succès pour l'Exposition ; un temps splendide engageait à la promenade et les visiteurs qui se sont rendus au qual de Marseille ont été excessivement nombreux. Les merveilles contenues dans les Palais ont été l'objet d'une vive curiosité et les attractions ont été fort goûtées. Le festival permanent, le watter-chute, le théâtre d'ombres, le concours d'horticulture, etc. sont autant d'attractions qui ont attiré le public. Et pour se reposer l'on allait à la « Brasserie du Watter-Chute », qui offre à ses clients les boissons les meilleures et les plus fraîches, une bière excellente et des victuailles de premier choix.

Inauguration de la Section Turque.

On sait que l'inauguration officielle de la section ottomane a été ouverte samedi soir par un somptueux banquet dont nous donnons d'autre part le compte-rendu.

Dimanche après-midi, une inauguration quasi officieuse a été faite de cette section.

S. E. le général Tewfik-Pacha, aide de camp général de S. M. I. le sultan, ancien directeur de l'école militaire de Paugalti, délégué par le gouvernement Ottoman, a visité la section accompagné de MM. Georges Vaxelaire, consul de Turquie à Bruxelles, commissaire général de la section ottomane, Agop bey Cherbetgrain, commissaire délégué de la section impériale ottomane aux expositions de Bruxelles et de Liège, commissaire général-adjoint, Lami, directeur général de l'Exposition, Thaune, consul de Belgique, Edhem-Bey, conseiller de l'ambassade de Turquie en France, Maesen, secrétaire administratif du commissariat belge. M. Legrand, consul de Serbie, Maurice Amelin, etc.

Les merveilles que contient la section turque ont été fort admirées.

De magnifiques photographies de l'Hôpital Hamidié ont surtout attiré l'attention. Cet hôpital patronné par S. M. I. le sultan ; participe pour la première fois à une exposition ; il est dirigé par le docteur Ibrahim-Pacha, médecin particulier du Sultan.

Puis, le général Tewfik a admiré les tissus de Mamouret-Ul-Aziz, faits à la main, les broderies de Constantinople avec les produits d'Angora, les costumes de femmes fabriqués à Trébizonde ; les splendides tissus de Damas, les foulards de Galipoli.

Rien n'a été oublié dans la section ottomane, pas même les eaux minérales de l'hôpital Hamidié ; les produits pharmaceutiques de Turquie et les produits excellents fabriqués par le confiseur du sultan.

Gardons-nous d'oublier les merveilles en broderies et en dentelles envoyées par une collectivité de dames de Trébizonde et les tapis, lourdes tentures faites à la main, de Tébres, Chiraz, Schervais, Rhosassan, Ispahan, Héréké, Smyrne, Boukara, Anatolie, Damas, etc.

Les produits les plus renommés de Turquie ont été envoyés à l'Exposition de Tourcoing et certes la section ottomane peut se vanter d'avoir énormément contribué au succès de cette exposition.

A la suite de cette visite de la section turque, le champagne a été servi dans un emplacement du stand.

M. Legrand consul de Serbie, a profité de l'occasion pour adresser ses hommages et ses remerciements au général Tewfik-Pacha pour la visite qu'il a bien voulu rendre à la section serbe avant de se rendre au stand des exposants turcs.

M. Vaxelaire a ensuite pris la parole pour remercier S. M. I. le sultan et S. E. le général Tewfik-Pacha de la marque de sympathie qu'il ont bien voulu témoigner non seulement à la section ottomane, mais à l'Exposition tout entière et à la ville de Tourcoing elle-même.

M. Lami a ajouté qu'il devait à ses fonctions de remercier E. S. le général Tewfik-Pacha de sa visite ; il l'a vu venir avec plaisir et il ne regrette qu'une chose, c'est de le voir partir si vite. Il espère qu'il emportera un souvenir agréable de l'Exposition et de ses hôtes.

Le général Tewfik-Pacha a répondu par quelques mots admirables, il conservera de sa visite le souvenir le plus agréable et pensera toujours à Tourcoing.

L'inauguration s'est ainsi terminée et Agof bey Cherbetgran s'est gracieusement mis à la disposition des membres de la Presse pour leur faire visiter plus à fond les splendeurs de la section ottomane.

La journée de lundi.

Aujourd'hui, visite des Palais, concours d'horticulture, watter-chute, théâtre d'ombres, à 5 heures et à huit heures un quart, Kursaal, matinée et soirée, etc. ; concerts.

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 juin 1906

Présidence de M. SEE, vice-président

LES VOLS AU CAMION. — Les charretiers et cochers livreurs sont mis en coupe réglée depuis quelque temps par des malfaiteurs aux mains agiles, aux pieds légers qui profitent de la moindre absence des conducteurs pour dévaliser voitures et camions.

Kiemmel Auguste, 42 ans, journalier, récidiviste, s'est fait pincer ces jours derniers par le brigadier de sûreté Wacquez au moment où il venait de dérober, place du Marché-aux-Poulets, un ballot de corsages sur une voiture en stationnement.

3 mois et 1 jour de prison.

ENTRE FEMMES. — Dans l'atelier où elles sont employées à Lille, Stalens Louise, 19 ans, et Mayot Louise, 16 ans, toutes deux varouleuses, se sont querellées.

Quand tout le répertoire d'injures de ces demoiselles fut épuisé, elles se prirent aux cheveux et dans la bagarre Mlle Mayot fut projetée dans une porte vitrée par son adversaire. Elle se fit diverses blessures et eut un bras luxé.

Cette violence grave coûte 40 jours de prison avec sursis à Mlle Stalens.

UN BRUTAL. — Craye Pierre, 22 ans, maçon, rue du Bel-air, à Lille, se battait dans la cour qu'il habite. Survint Fleury Gallé, 16 ans, jeune frère de son adversaire qui se mêla à la bataille.

Pour le punir de ce que, ainsi qu'il l'expliqua au tribunal, le jeune Gallé s'occupait de ce qui ne le regardait pas, Craye le prit dans ses bras, le souleva et le laissa retomber sur le sol avec tant de violence que Gallé se fit au pied une entorse qui le retint trois semaines chez lui.

100 francs d'amende à Pierre Craye.

DES GNONS. — A Tourcoing, le 20 mai, Mathieu Alfred, 26 ans, journalier, et Delattre Jean, 26 ans, tisserand, se sont battus. Delattre avait un couteau à la main et en blessa légèrement son adversaire ; cela lui vaut 15 jours avec sursis.

— Cottyn Constantin, 33 ans, journalier à La Madeleine, étant ivre, battait sa femme. Survint Auguste Vache qui crut la prétention de s'interposer au nom de la galanterie. Son accès de chevalerie ne lui profita pas, ce fut lui qui encaissa les bourrades destinées à la femme Cottyn.

Le mari frappeur est condamné à 8 jours de prison avec sursis pour les coups et 5 francs d'amende pour ivresse.

— Steelandt Alot, journalier à Roubaix, a porté à sa femme, Laeben Elisa, qu'il accuse de le tromper, un coup de tranchet qui ne fit heureusement qu'une blessure peu grave.

Le coups n'arrangent rien, même pas les ménages brouillés et coûtent souvent très cher, celui-ci vaut 8 jours de prison à Steelandt.

— L'épouse de Wilfart Emile, 24 ans, peigneur à Wattrelos, avait été, dit-on, insultée par son contremaître.

Pour venger cet outrage, Wilfart flanqua une raclée sérieuse à Brackemans, le contremaître en question. Il est condamné à 20 jours de prison.

— A Comines, le 4 juin, Groenwegel Ignace, 35 ans, journalier, a battu en sortant du cabaret Jeanne d'Arc, son camarade Demaele qui en conserve une incapacité partielle de travail.

15 jours de prison.

— Au cabaretier Leignel, rue des Etaques, à Lille, Voyez Eugène 34 ans, manœuvre, donna le 27 mai un coup de poing qui lui vaut 3 jours de prison.

GLACE A 2 CENTIMES LE KILO

La Grande Brasserie « LA LILLOISE » a l'honneur de rappeler à sa nombreuse clientèle que depuis le 1er juin elle fournit de la Glace pure et cristalline à 25 centimes les 25 livres.

Bureau : 55, RUE NATIONALE
Téléphone 795 1096-4

Bulletin Colombophile

Résultats du concours de SAINT-JUST organisé par la « Sans-Crainte », chez M. Bauduin, Grande-Place. — 171 pigeons lâchés à 6 h. 07 par M. Smeester, convoyeur.

1er Blayez, U.6p. ; 2e Vanbimderen, 1p. ; 3e Dansette, 1p. ; 4e Descrowet, 1p. ; 5e Dansette, 1p. ; 6e Willaeys, 1p. ; 7e Desplanques, 1p. ; 8e Blayez, 1p. ; 9e Vandestienne ; 10e Vandestienne, 1p. ; 11e Fourneau ; 12e Desvronet ; 13e Micher.

Séries de deux pigeons : Dansette et Blayez.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 06'30" avec une vitesse de 1179.58. Le dernier à 8 h.11'46" avec une vitesse de 1148.15. — Distribution des prix mardi soir à huit heures. Réclamations valables jusque lundi soir à huit heures.

Résultats du concours de SAINT-JUST, organisé par les « Deux Unions », chez M. Brouvelle, rue d'Alger, le 1er juillet 1906. — 679 pigeons lâchés à 6 heures par M. Dedoncker.

1er Gallet, U.4p. ; 2e Desrousseaux ; 4e Desrousseaux, 4 p. ; 4e Desrousseaux, 3 p. ; 5e Deltenre, 3 p. ; 6e Schuller, 6 p. ; 7e Fournieau, 4p. ; 8e Thamiry ; 9e Vandystal, 5p. ; 10e J. Vermant, 3p. ; 11e Descronet, 2 p. ; 12e Gallet, 2p. ; 13e Vandystal, 2p. ; 14e Belvaux, 2p. ; 15e Desrousseaux, 2p. ; 16e Poulain, 2 p. ; 17e Haustracte, 2p. ; 18e E. Mathon, 13p. ; 19e G. Lefebvre, 1p. ; 20e Delcroix 1p. ; 21e L. Joby, 9p. ; 22e René Tant, 3p. ; 23e Rose, 2p. ; 24e Leconte J.-B., 3 p. ; 25e Bettens, 1p. ; 26e Schullet, 1p. ; 27e A. Dupriez, 3p. ; 28e Masquelier, 1p. ; 29e Gallès-Desreux, 1p. ; 30e Poulain, 2p. ; 31e L. Joby, h. ; 32e Pierre Massez, 2p. ; 33e Desrousseaux, 1p. ; 34e Dulauriez, 1p. ; 35e nem, h.1p. ; 36e J.-B. Duvivier, 1p. ; 39e Lingier, Ducornet, 1p. ; 38e J.-B. Duvivier, 1p. ; 37e Dupin. ; 40e Nyckées, 1p. ; 41e Willaeys h.1p. ; 42e Lingiers, 1p.

Poules à un franc, hors concours. — Victor Carrette, Thiempont, Mesdaegt, Deltenre, Hornaert, J.-B. Duvivier, Grand Léon, Clodomir, Nyckées, Vanrosbeck.

Série de deux pigeons : Desrousseaux. — Régulateurs : Desrousseaux, Gallet, Vandystal.

Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 29'06", avec une vitesse de 1206 m. 05. Le dernier pigeon a été constaté à 8 h. 05'31", avec une vitesse de 1143 m. 84.

Réclamations valables jusqu'à lundi à 8 heures du soir.

Distribution des prix, mardi à 8 heures du soir.

LUNDI 2

et jours suivants aux **GALERIES LILLOISES**, Réclame de **MEUBLES de JARDIN**, Articles de **VOYAGE**, Bains de **MER et CAMPAGNE**.
2627-4.

CHRONIQUE des SPORTS

AUTOMOBILISME

DISTRIBUTION DES DIPLOMES

aux lauréats du Cours de Chauffeurs de l'A. C. du Nord.

La remise des diplômes aux élèves du cours de chauffeurs organisé par l'A. C. du Nord de la France ayant satisfait aux examens de sortie a eu lieu hier dimanche, à 11 heures du matin sous la présidence de M. Hector Franchomme, président du Club, dans la grande salle de l'A. C. N., à Roubaix.

M. Caillot, directeur de l'Usine Peugeot de Fives-Lille, et directeur du cours était présent, ainsi que les professeurs et les membres du comité de l'A. C. N.

CYCLISME

AU VELODROME ROUBAISIEN

Le Grand Prix de l'Exposition de Tourcoing

Un temps magnifique a permis au Vélodrome Roubaisien de réunir autour de ses barrières sinon la foule d'antan, du moins une assistancé respectable.

Les courses ont été en général fort intéressantes. Comme on le verra plus loin la finale du grand prix gagnée par Rutt a donné lieu à une réclamation de la part des coureurs Schilling, classé second et Rettich troisième. La commission sportive, après examen, a décidé de maintenir le classement établi.

La course de motocyclettes, comme toujours, a eu la faveur du public. Elle a d'ailleurs été féconde en péripéties et Dupuis réussissant à dépasser Névejans — qui l'avait dépassé de 50 mètres dès le départ — après une lutte très chaude vers le septième kilomètre, a été fort acclamé.

Voici les résultats techniques :

COURSE D'AMATEURS. — 1re série : 1. Renties ; 2. Van Rysuick ; 3. Boubert. Temps, 1 m. 30 s. D. T. 27 s. 2/5.

2e série : 1. Pollet ; 2. Denissel ; 3. Catillon. Temps, 2 m. 13 s. D. T. 25 s. 1/5.

3e série : 1. Doutremepuich ; 2. Dekerle ; 3. Legrain. Temps, 2 m. D. T. 25 s. 4/5.

Finale : 1. Doutremepuich ; 2. Pollet ; Renties. Temps, 2 m. 15 s. D. T. 29 s. 4/5.

REGIONALE. — 1re série : 1. Antony ; 2. Proy ; 3. Véreecke. Temps, 1 m. 45 s. D. T. 28 s.

2e série : 1. Marcelli ; 2. Pruvost ; 3. Bernardi. Temps, 1 m. 57. D. T. 25 s. 2/5.

3e série : 1. Legrand ; 2. Delahaye ; 3. Crupelandt. Temps, 2 m. 5 s. D. T. 24 3/5.

Finale : 1. Legrand ; 2. Marcelli ; 3. Antony. Temps, 2 m. 6 s. D. T. 1/5.

FINALE AMATEURS DU 13 MAI (non courue à cette date par suite de la pluie). — 1. Doutremepuich ; 2. Pollet ; 3. Denissel. Temps, 1 m. 53 s. D. T. 24 s.

GRAND PRIX DE L'EXPOSITION DE TOURCOING. — 1re série : 1. Rettich ; 2. Legrand ; 3. Pruvost. Temps, 1 m. 53 s. D. T. 25 s.

2e série : 1. Schilling ; 2. Bernardi ; 3. Vereecke. Temps, 1 m. 55. D. T. 27 s.

3e série : 1. Rutt ; 2. Antony ; 3. Proy. Temps, 1 m. 31 s. 3/5. D. T. 24 s. 3/5.

4e série : 1. Heller ; 2. Boutellier ; 3. Crupelandt. Temps, 1 m. 58. D. T. 23 s.

5e série : 1. Dupré ; 2. Marcelli ; 3. Delahaye. Temps, 45 s. D. T. 22 s.

Repêchage en 4 séries. — 1re série : 1. Vereecke ; 2. Proy ; 3. Mondes. Temps, 2 minutes 14. D. T. 26 s.

2e série : 1. Marcelli ; 2. Pruvost. Temps, 2 m. 15 s. D. T. 33 s.

3e série : 1. Antony ; 2. Crupelandt. Temps, 2 m. 11 s. D. T. 27 s.

4e série : 1. Boutellier ; 2. Delahaye ; 3. Bernardi. Temps, 1 m. 50 s. D. T. 25 s. 3/5.

1re demi-finale : 1. Schilling ; 2. Heller ; 3. Vereecke. Temps, 1 m. 55 s. D. T. 24 s.

2e demi-finale : 1. Rutt ; 2. Boutellier ; 3. Marcelli. Temps, 1 m. 55. D. T. 25 s.

3e demi-finale : 1. Rettich ; 2. Dupré ; 3. Antony. Temps, 1 m. 49. D. T. 23 s.

Finale : 1. Rutt ; 2. Schilling (à une longueur) ; 3. Rettich. Temps, 4 m. 50 s. D. T. 24 s.

Rettich et Schilling déposent chacun une réclamation. Schilling prétend que Rutt l'a coupé à moins d'une longueur à l'entrée du dernier virage, ce qui est formellement interdit par le règlement des courses de l'U. V. F., et Rettich réclame à la fois contre Rutt et Schilling prétendant que tandis que le premier le coupait le second a ralenti pour l'obliger à arrêter son élan. Le jury décide de maintenir le classement.

Rettich et Schilling très montés tous les deux se prennent de querelle et en viennent aux mains dans le quartier des coureurs. On les sépare du reste aussitôt.

COURSE DE PRIMES (5 kilomètres). — 1re prime, Boutellier ; 2e prime, Boutellier ; 3e prime, Boutellier ; 4e prime, Boutellier.

Finale : 1. Boutellier ; 2. Delahaye ; 3. Bernardi. Temps, 8 m. 15 s. D. T. 22 s. 4/5.

COURSE DE TANDEMS. — 1. Schilling-Boutellier ; 2. Marcelli-Rutt (à une demi-roue) ; 3. Antony-Delahaye. Temps, 3 m. 23. D. T. 21 s.

COURSE DE MOTOCYCLETTES. — 1. Dupuis ; 2. Nevejans ; 3. Wierre. Temps, 8 m. 40 s. D. T. 17 s.

Chronique Financière

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE A TERME

Les affaires manquent toujours d'importance au marché à terme où l'Extérieure espagnole est cotée à 96 1/4 et la rente Turque unifiée aux environs du même taux.

La tension du Change espagnol se répercute sur la tenue des Chemins qui s'échangent à des cours en recul de plusieurs unités.

C'est la lourdeur qui domine au groupe où l'on s'occupe des valeurs de traction.

COMPTANT

Rien n'est venu modifier la tenue générale du marché du Comptant pendant la huitaine écoulée. Malgré un chiffre extra-réduit d'affaires, c'est, cependant la résistance la caractéristique de la généralité des compartiments de la cote officielle. C'est le cas pour les actions de banques où nous voyons la Banque de Bruxelles et la Banque Belge de chemins de fer attirer l'attention.

Nous apprenons que le Conseil d'administration de la Banque Belge de Chemins proposera la répartition d'un dividende du même importance que celui distribué l'an dernier, soit fr. 30 au 6 p. c. par action.

Les Chemins manquent d'activité.

La Société du Tramway de fer de Chimay a encaissé pendant le 1er trimestre de 1906, une recette de fr. 184.145,41 contre fr. 169.319,99 pendant la période correspondante de 1905.

Les cours pratiqués à la rubrique réservée aux tramways ne sont que la répartition de ceux d'il y a huit jours.

C'est par fr. 47.209,29 que se chiffre la plus-value des recettes encaissées par la société de Moscou, pendant les cinq premiers mois de 1906.

On évalue à fr. 50 le prochain dividende qui sera réparti à l'action de tramways de La Haye.

A Kharkoff on constate que les recettes des cinq premiers mois de 1906 sont en augmentation de fr. 86.791,61 ou 18,98 p. c.

Avant de quitter ce compartiment nous croyons devoir rappeler que deux trusts bien connus : La Financière de Transports et la Générale Belge d'entreprises Electriques sont intéressés dans la Nouvelle Compagnie Lyonnaise.

Or, il nous revient que les résultats obtenus par cette dernière en 1905, sont en progression sensible sur ceux réalisés précédemment.

En effet, les recettes se sont élevées à fr. 1.403.364,29 au lieu de fr. 1.282.895,44 en 1904 et fr. 1.127.999,91 en 1903.

Cette importante plus-value a été amenée par un développement remarquable du trafic de 13.500.000 en 1903, le nombre des voyageurs transportés a passé à 13.700.000 en 1904 pour atteindre 15.881.000 en 1905.

Le marché des titres sidérurgiques n'a guère été intéressant : à l'exception de quelques valeurs assez actives telles : les Espérance-Longdoz, Ougrée-Marihaye, les Trust Métallurgique et les Aumetz-la-Paix.

Le Conseil d'administration des Hauts-Fourneaux Lorrains Aumetz-la-Paix réunit le 27 juin à entendre le rapport de la direction sur les résultats probables de l'exercice qui se clôture le 30 juin.

Le dividende prévu serait de 8 p. c. Les diverses divisions des usines sont en pleine activité, et l'exercice prochain s'annonce à son tour comme devant donner ces résultats des plus satisfaisants.

Le rapport qui a été présenté à l'assemblée des Hauts-Fourneaux de Musson conclut à la répartition d'un dividende de fr. 55 par action.

Les cotations relevées en actions houillères, accusent des fluctuations de cours peu importantes.

Quant aux actions étrangères, elles se traitent dans les limites habituelles.

La rémunération de l'action Hauts-Fourneaux de Rumelange est fixée fr. 110 pour l'exercice 1905-1906, soit fr. 20 d'augmentation sur le chiffre de fr. 90 réparti l'an dernier.

Pour être renseigné rapidement et d'une façon précise sur toutes les Valeurs de Bourse et notamment sur les Charbonnages, s'abonner au

RENSEIGNEMENT GENERAL

publié à Lille, 5, Grande-Place.

On y trouve toutes les informations financières intéressantes et une Revue des Marchés de Lille, Paris et Bruxelles.

Abonnement : 2 francs par an.

Demander un numéro spécimen gratuit.

Demander un BEYROUTH QUINQUINA
au citron et eau de cette 977-3

Le Gérant : *A.-L. Callemer*
Lille. 41, Rue de Bethune

FEUILLETON DU 2 JUILLET. — N° 118

LA VENGEANCE DU FORÇAT

par Jules LERMINA

DEUXIEME PARTIE

III

Instruction

— Elle est drôle, celle-là ! Comme si vous ne le saviez pas !

Jacques se mordit les lèvres si violemment que des gouttelettes de sang parurent sur la peau.

— Vous me prenez pour un fou, dit-il. Je ne vous en veux pas. Et pourtant, ma question, si étrange qu'elle vous paraisse, est sincère. J'ignore absolument pourquoi je suis en prison.

Le geôlier haussa les épaules. Il mit son bonnet à la main et se gratta à pleins doigts.

Ou le prisonnier se f...ichait de lui, et il n'était pas disposé à supporter une pareille inconvenance, ou il avait imaginé un système de défense dont ceci n'était qu'un détail.

En tout cas, son devoir était de s'abstenir.

— Mon petit monsieur, dit-il assez rudement, je m'appelle Lechat de mon nom, qu'était celui de mon père. Je suis bon enfant, c'est possible. Mais je suis futé, et on ne me met pas dedans. Si vous voulez à manger, aboulez les monerons, et au lieu de l'ordinaire, je vous ferai apporter un « frichti » comme vous n'en avez jamais mangé. Mais pour des phrases qu'il faut pas que je dise, vous savez... pas compter là-dessus.

Jacques eut une inspiration.

Il plongea sa main dans sa poche. On ne fouille pas les assassins. On oublie. Est-il nécessaire de découvrir de nouvelles preuves ? Le fait est patent. Que pourraient révéler leurs poches qui pût servir de témoignage contre eux ? Puis l'état dans lequel se trouvait ce jeune homme avait détourné l'attention. Bref, il sentit sous ses doigts l'or que déjà il avait touché au moment où Biscarre, déguisé en laquais, lui remettait le faux billet de Mlle de Saussay.

Cette fois encore, il se souvint de la source impure d'où provenait cet argent. Mais il fit un effort pour surmonter le dégoût.

— Voilà deux louis, dit-il ; un pour vous, un pour mes dépenses. Cela est-il bien ainsi ?

— Toi ! tu sais ! pensait le père Lechat. Si tu crois qu'en me graissant la patte, elle sera plus douce, tu comptes sans ton hôte. Pourtant, vingt francs ! ça vaut un peu de complaisance. Je vais t'écouter : lâche ton venin.

Or, comme les pensées se traduisant sur la physionomie de Lechat exagéraient la bienveillance qui lui était naturelle, Jacques crut avoir réussi à écarter les défiances tout à l'heure manifestées.

— Mon ami, dit-il doucement, loin de moi la pensée de vous entraîner à manquer à votre devoir... Ma question n'a d'ailleurs rien que de très naturel. Si je suis en prison c'est qu'évidemment je suis accusé d'un crime... Vous ne pouvez vous refuser à me répéter ce que tous doivent savoir. En me remettant entre vos mains, les agents vous ont évidemment raconté, en deux mots, pourquoi j'étais arrêté... Voilà ce que je vous demande, et vous ne devez avoir aucune raison sérieuse pour me refuser une réponse.

Le père Lechat était perplexe. En somme, ce jeune homme s'exprimait fort bien. Puis, à le regarder, il n'avait pas l'air féroce.

— Ce doit être un meurtrier par amour, pensa le geôlier.

Et, involontairement, il sentit pour son pensionnaire une